



LE BUDGET DE LA CLARIFICATION

L'examen du budget de l'État aurait dû débuter par celui d'une motion de rejet, finalement retirée par crainte qu'elle soit ... adoptée. Elle aurait envoyé le texte directement au Sénat, facilitant la tâche aux libéraux, à la droite et l'extrême droite. Une absence d'examen du texte leur aurait évité de dévoiler leurs positions et de subir un certain nombre de revers.

La gauche, fort heureusement, a fait le choix de livrer bataille pour permettre à la représentation nationale, et à travers elle aux Français, de débattre de ce budget 2025 qui prévoit l'austérité pour tous plutôt que les hausses d'impôts pour les plus riches. Un choix qui lui a permis d'engranger des avancées, tant dans le budget de l'État que dans celui de la Sécurité sociale.

Au rang de ces avancées, l'adoption de la taxe Zucman, consistant à imposer à hauteur de 2 % les patrimoines supérieurs à un milliard d'euros, le renforcement de l'« exit tax », impôt créé en 2011 pour freiner l'exil fiscal des contribuables, ou encore la soumission à cotisations sociales des dividendes.

Si l'avenir de ces mesures est incertain tant il est improbable qu'elles soient conservées en cas de recours à l'article 49-3, les débats auront mis en évidence la fragilité des supposés soutiens du gouvernement, rebaptisé « socle commun ». Ils auront aussi confirmé le dogmatisme des fondamentalistes macronistes, prêts à tous les dénis pour ne pas reconnaître l'évidence : l'échec de la politique menée depuis 7 ans par les leurs. Pourtant, outre les dérapages budgétaires colossaux qui leur sont imputables, les faits rappellent cruellement la réalité de leurs résultats. 2369 licenciements annoncés chez Auchan, plus de 1200 chez Michelin, et un chômage qui ne pourra que croître, tel est leur véritable bilan.

Ces débats auront aussi été l'occasion de multiples illustrations de la duplicité du RN qui n'a eu de cesse de venir au secours des privilégiés en faisant obstacle aux mesures favorables à ceux qu'il prétend défendre. Il s'est notamment illustré en empêchant le rétablissement de l'ISF et en étendant les dons exonérés d'impôts à 120 000 euros par enfant contre 100 000 actuellement...

Une période budgétaire insatisfaisante au regard des avancées que nous étions en mesure de gagner, mais qui aura rendu visibles les ambitions du RN et de la majorité : offrir à la France un budget au service des plus riches.

AGENDA

Jeudi 28 novembre

Conseil départemental

Samedi 30 novembre

Conseil national

Mardi 3 décembre

Diffusion du tract STOP GALERE dans les transports dans les gares

Dimanche 8 décembre

Repas fraternel à la fédération

Samedi 14 décembre

Conférence nationale



REPAS FRATERNEL

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024 À PARTIR DE 12H

Cher.es ami.es et camarades,

Chaque année, notre fédération organise un repas fraternel et festif qui nous permet toutes et tous de nous retrouver et de nous rassembler. Ce moment est important pour nous donner de la force, ensemble, face aux défis qui sont les nôtres et ces défis sont nombreux.

L'heure est à la mobilisation :

- Pour la paix dans le monde, en Ukraine et au Proche-Orient où les populations civiles sont les premières victimes des horreurs de la guerre, et contre le blocus de Cuba.
- Pour le progrès social en mettant en échec le budget d'austérité du gouvernement Barnier, les plans de licenciements annoncés chaque jour, la casse des services publics ou encore les attaques contre les collectivités locales de plus en plus asphyxiées financièrement.

Nous ne devons rien lâcher dans le combat contre l'extrême-droite et ses idées. Le RN sert de béquille au pouvoir qui en retour n'hésite pas à porter ses propositions notamment sur l'immigration au risque de fracturer un peu plus la France et les français.es.

L'union est un combat mais c'est une force en témoigne cette victoire obtenue, après l'Assemblée nationale, au Sénat qui vient d'adopter notre proposition de loi pour le remboursement intégral des soins liés au cancer du sein.

Alors retrouvons-nous le 8 décembre prochain, partageons nos idées dans un moment de convivialité car, pour pouvoir nous mobiliser plus haut et plus fort, nous avons besoin de fraternité et de solidarité.

inscription au plus tard le 2 décembre 2024

soit par mail : pcf77fd@gmail.com

soit en ligne : <https://forms.gle/XvB6m64ekN3qDKEa6>

soit par courrier : PCF77 , 264 rue de la Justice – BP10118 – 77004 MELUN Cedex

INSCRIPTION / SOUSCRIPTION

à retourner à PCF77 , 264 rue de la Justice – BP10118 – 77004 MELUN Cedex

NOM , Prénom :

Mail / téléphone :

Je participe au REPAS : OUI* ☐ NON ☐

* souscription à partir de 15€

Nombre de personnes : X 15€* =

à régler par chèque à l'ordre de « ADF-PCF77 »

ou par virement en indiquant le Nom et souscription décembre :

IBAN FR76 1870 6000 0021 4034 2200 059

Association Départementale Financement du Parti communiste 77 : Statuts déposés le 31 janvier 2001/Déclaration en Préfecture le 6 février 2001/Publication au JO du 3 mars 2001/Agrément de l'association en date du 19 mars 2001/ numéro d'agrément : 01719

La loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique précise :

"Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 €".

"Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieur à ceux qui sont habituellement pratiqués"

"Le versement de dons à un ou plusieurs partis politiques en violation des éléments précités sont punis d'une amende de 3.750 euros et d'un an d'emprisonnement"



CONFERENCE NATIONALE

Cher·e camarade ,

Il est encore temps de déposer ta contribution sur le site en ligne de la conférence nationale !

Les sections qui se sont réunies et ont préparé un compte-rendu de leurs travaux en vue du conseil départemental du 28 novembre peuvent déposer une synthèse en tant que « contribution d'instance » sur le site : [conférence nationale](#)

Si tu souhaites faire remonter tes réflexions sans qu'ils ne soient publiés sur le site, il te suffit de l'indiquer dans le document.

Tu peux également envoyer ta contribution par mail à la fédération pcf77fd@gmail.com

Comment se posent concrètement les enjeux de la reconquête du monde du travail ? As-tu des exemples de mots d'ordre politiques qui ont fait mouche, d'autres qui ne fonctionnent pas sur votre territoire ? Quelles difficultés idéologiques précises devons-nous dépasser pour atteindre nos ambitions ? Qu'est-ce qui est limpide, efficace et devrait être généralisé ? Comment analyses-tu des cas locaux de victoire du RN ? Des exemples de recul de l'extrême droite existent-ils et comment les expliques-tu ? Le débat est ouvert sans tabou.

Cette conférence nationale intervient dans un contexte national mais également international complexe, qui, sans nous défausser de nos responsabilités, montre que les organisations communistes et progressistes rencontrent des difficultés ailleurs dans le monde. La mobilisation de l'ensemble des communistes pour cette conférence nationale, autour d'un débat ouvert et fraternel, est donc d'autant plus importante.

MARIANNE MARGATE, NOTRE SÉNATRICE MILITANTE



[voir le fil info](#)

En séance au Sénat sur le Projet de loi de finances de la sécurité sociale.

La droite et le RN demandent d'une même voix des allègements de cotisations patronales, ce qui aggrave le trou de la Sécu et fait supporter à nos concitoyens le déremboursement de médicament, le reste à charge d'une visite chez le médecin ou d'une hospitalisation.

Le groupe CRCE-K, par la voix des sénatrices communistes, demande le rétablissement des cotisations patronales (ex CiCE). 37 milliards € pourraient ainsi financer l'hôpital, recruter massivement, bref garantir à chacun le droit à la santé !

Pour une liaison ferroviaire entre Roissy, Chessy et Massy-Palaiseau : une nécessité pour nos déplacements quotidiens ☐ ☐ ☐

Inondations en Seine-et-Marne : l'urgence climatique appelle une réponse immédiate de l'État !

141 communes de notre département sont dévastées par les inondations causées par la dépression Kirk, notamment celles bordant le Grand Morin. Les dégâts sont lourds et récurrents : infrastructures publiques hors service, transports bloqués, foyers sinistrés. Malgré l'activation du Centre Opérationnel Départemental (COD) et le travail acharné des pompiers, il est évident que les mesures actuelles sont insuffisantes.

Télémédecine : quand l'argent public part en fumée !

En Seine-et-Marne, nous avons vécu une situation scandaleuse : l'entreprise H4D a installé des cabines de téléconsultation en empochant des sommes folles d'argent public (1,5M€ de crédit impôt recherche, 200 000€ de crédit innovation, 100 000€ par cabine financés par le département)... pour fermer brutalement quelques mois plus tard, laissant nos communes et nos habitants sans solution.

C'est exactement ce type de dérive que cet amendement visait à empêcher. La majorité sénatoriale a préféré attendre un nouveau rapport de la Cour des Comptes. Mais pendant ce temps, ce sont nos territoires qui trinquent !

La télémédecine ne doit pas être un business comme un autre. Il en va de la santé de nos concitoyens.



Notre société continue de souffrir du patriarcat et du masculisme. Le capitalisme contribue dans cette lutte des classes à asseoir la domination et la prédation des hommes à l'égard des femmes.

Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur la victime et qui se traduit par des agressions physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives et par des cyberviolences. Ces agressions sont souvent récurrentes et cumulées. Elles s'intensifient avec le temps, pouvant aller jusqu'au féminicide. Les violences au sein du couple diffèrent des disputes ou conflits conjugaux dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité. Les violences peuvent exister quelle que soit la configuration conjugale (couples cohabitants ou non, mariés ou non, petits-amis et petites-amies, relations épisodiques, couples hétérosexuels, gays ou lesbiens, etc.), pendant la relation, au moment de la rupture ou après la fin de cette relation.

Quelques chiffres de 2023

115 féminicides et homicides au sein du couple ont été enregistrés par les forces de sécurité.

81 % de ces victimes étaient **des femmes**

437 victimes de tentatives de féminicide ou homicide

319 femmes ont été victimes d'une tentative de féminicide au sein du couple.

773 femmes victimes de harcèlement par (ex-) conjoint ayant **conduit au suicide**

114100 dépôts de plainte pour violences sexistes ou sexuelles

Les enfants co-victimes des violences au sein du couple

57 victimes de féminicides étaient mères, et 3 ont été tuées avec leurs enfants ; 1 victime de féminicide était enceinte au moment des faits ; 24 enfants ont assisté aux faits, dont 22 qui étaient présents ou présentes au moment des faits et 2 qui ont découvert le corps.

La Fondation des Femmes estime à 2,6 milliards d'euros par an le budget minimum que l'État devrait consacrer à la protection des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles.

Les services publics ont besoin de moyens pour lutter contre le continuum des violences :

Hôpital pour constater les violences, services de police ou de gendarmerie formés pour les déclarer et être protégée, justice pour les faire condamner, services sociaux pour être accompagnée, éducation pour prévenir les violences, etc. : ce sont les services publics qui peuvent mettre fin au cycle des violences avec les structures et les associations sur lesquelles reposent l'accompagnement social, psychologique, judiciaire et d'hébergement. Dès la première claquette, la question du départ se pose et s'impose. Alors, l'égalité salariale femmes/hommes à travail et qualification égales et l'accès à un logement sont des éléments d'autonomie.

LES COMMUNIQUÉS DU PARTI

COMMUNIQUÉ DU PCF

Israël / Palestine :
il faut faire appliquer
la décision de la CPI !

COMMUNIQUÉ DU PCF

Fret SNCF :
Le PCF demande
un moratoire sur
le plan du
gouvernement !

COMMUNIQUÉ DU PCF

Le PCF va lancer
ses assises de
la protection de
l'enfance

COMMUNIQUÉ DU PCF

Madeleine Riffaud
nous a quittés



Forum annuel de la gauche européenne à Budapest
imposer une alternative à l'austérité européenne

STOP GALÈRE DANS LES TRANSPORTS D'ÎLE-DE-FRANCE



GARE DE MEAUX



GARE DE ROISSY EN BRIE



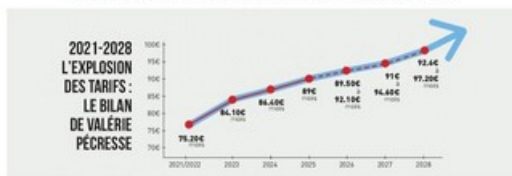
GARE DE MELUN



NOUVEAU TRACT : LA GALÈRE CONTINUE, LA HAUSSE DES TARIFS AUSSI !



Hausses répétées des tarifs, temps d'attente insupportables, rames et bus bondés, trains supprimés... après 9 années de gestion par Valérie Pécresse, rien ne va plus dans les transports franciliens ! Pourtant, des alternatives existent pour des transports de qualité, fréquents et accessibles. C'est une exigence sociale, climatique et économique.



ENCORE DES HAUSSES DE TARIFS !

Malgré une offre de transport dégradée, Valérie Pécresse et le Gouvernement se sont mis d'accord pour augmenter les tarifs chaque année, au moins jusqu'en 2028 ! Comme nous l'avons annoncé, l'été dernier, une nouvelle hausse sera appliquée en 2025. S'ajoutant aux précédentes, ça va permettre de financer durablement les transports en commun, sans faire payer les usagers au prix des recettes nouvelles : hausse du montant de la TVA dans les transports, éco-contributions sur les activités polluantes, etc. Des solutions viables existent !

PANNES À RÉPÉTITION, SUPPRESSIONS... POURQUOI UNE TELLE GALÈRE ?

Sur de nombreuses lignes, l'offre de transport reste inférieure à celle de 2019, par souci d'économies. Cela a des conséquences considérables sur les recrutements et la formation des conducteurs et conductrices de bus, tramways et trains. Pénurie de moyens suffisants et de conditions de travail attractives, les bras manquent toujours pour entretenir les infrastructures et les véhicules. Résultats : les pannes se multiplient et la colère des usagers grandit ! Or, la revalorisation salariale et de meilleures conditions de travail sont indispensables pour retrouver des transports de qualité.

SIGNEZ LA PÉTITION POUR DES
TRANSPORTS PUBLICS ET DE QUALITÉ
WWW.STOPGALERE.FR

LUS DANS LA PRESSE

réalisé par le camarade PHILIPPE DE MAISTRE

→ voir la revue de presse